

3L
EURL au capital de 1 000 euros,
en cours d'immatriculation au RCS de TOURS,
dont le siège social est situé : 81 RUE NATIONALE 37250 SORIGNY

DÉCLARATION DU CONJOINT COMMUN EN BIEN

LE SOUSSIGNÉ

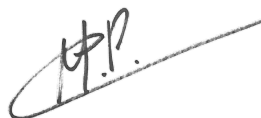
Monsieur Carlos MIRANDA PIRES époux de Madame Ildia PIRES

Reconnaît avoir été informé de la souscription par sa conjointe de MILLE (1 000) parts sociales de UN EURO (1,00 euro) chacune dans la société EURL 3L en constitution.

Lesdites parts sociales étant libérées en numéraire au moyen de deniers dépendant de la communauté légale, le soussigné déclare renoncer expressément à invoquer les dispositions du troisième alinéa de l'article 1832-2 du Code civil et ne pas avoir l'intention de devenir personnellement associé.

Fait à Sorigny
Le 8 août 2025

Carlos MIRANDA PIRES



Pour être annexé à l'acte constitutif de la société précitée.